

**ELECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRESENTANT LE
COLLEGE USAGERS AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE PARIS
NANTERRE**

DATES : Mardi 05 et Mercredi 06 avril 2022

COLLEGE USAGERS – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement n°2022/00104-1, n°2022/00104-2, n°2022/00104-3, n°2022/00104-4, n°2022/00104-5, n°2022/00104-6, n°2022/00104-7, n°2022/00104-8, n°2022/00104-9, n°2022/00104-10 et n°2022/00104-11 pour l'élection des représentants du Collège Usagers au Conseil d'Administration, s'étant tenu le mardi 05 avril et mercredi 06 avril 2022 sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray et Saint-Cloud ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 34775

2 - Nombre de votants : 2326

3 - Nombre de suffrages : 2326

- Bulletins blancs et nuls : 53

- Suffrages exprimés : 2273

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	=	2273	=	378,83
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR		6		

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « UNI : CONTRE L'EXTRÊME GAUCHE, POUR TA REUSSITE ! » a obtenu 216 VOIX

Considérant que la liste « UNEF : le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription ! » a obtenu 1273 VOIX

Considérant que la liste « Bouge ta fac avec tes assos » a obtenu 784 VOIX

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus titulaires	Noms des élus suppléants
UNI : CONTRE L'EXTRÊME GAUCHE, POUR TA REUSSITE !	216	0	216,00	1	1	BARBAGLI Luca	BOUCHER Yseult
UNEF : le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !	1273	3	136,50	0	3	BURGAUD Ansel GUËT Salomé BEN-SAID ECHCHEGDALI Youssef	SURKINDAEVA Aminat MUSTO Mickaël LE BOULCH Camille
Bouge ta fac avec tes assos	784	2	26,33	0	2	PERROTEL Enéa BILLARD Florian	ALI Fouraha BOURGEON Léon

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 03 juillet 2022, pour une durée de 2 ans.

Fait à Nanterre le 07 avril 2022

Le Président de l'Université



Philippe GERVAIS-LAMBONY